

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT
NIF : 000116001715484

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES
N° 02/3/MOD/ONA/2019

L'Office National de l'Assainissement en sa qualité de Maître d'Ouvrage Délégué lance un Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/3/MOD/ONA/2019, pour l'étude de diagnostic et de réhabilitation des réseaux d'assainissement des villes de Tébessa et de Biskra « Lot 6 », Tranche II.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Les soumissionnaires doivent répondre aux conditions minimales d'éligibilité, et ce conformément à l'article 4.02 de l'instruction aux soumissionnaires.

Condition C1 : Capacités professionnelles

Les soumissionnaires doivent posséder un agrément valide dans le domaine de l'Hydraulique à la date d'ouverture des plis.

Condition C2 : Capacités financières

Les soumissionnaires doivent fournir une attestation de solvabilité bancaire.

Condition C3 : Capacités techniques

Avoir réalisé ou participé à l'élaboration d'une (01) étude portant sur l'assainissement urbain.

Les soumissionnaires doivent présenter des attestations de bonne exécution ou des procès verbaux de réception de l'étude en question délivrées par les maîtres d'ouvrages.

Soumissionnaire en groupement :

1/- Le Chef de file considéré comme membre du groupement doit être majoritaire et doit répondre aux conditions suivantes :

Condition C1 : Capacités professionnelles

Les soumissionnaires doivent posséder un agrément valide dans le domaine de l'Hydraulique.

Condition C2 : Capacités financières

Les soumissionnaires doivent fournir une attestation de solvabilité bancaire.

2/- Les membres du groupement doivent répondre aux conditions suivantes :

• **Condition C1 : Capacités professionnelles**

Les soumissionnaires doivent posséder un agrément valide dans le domaine de l'Hydraulique.

• **Condition C2 : Capacités financières**

Les soumissionnaires doivent fournir une attestation de solvabilité bancaire.

3/- L'un des membres doit répondre à la condition suivante :

• **Condition C3 : Capacités techniques**

Avoir réalisé ou participé à l'élaboration d'une (01) étude portant sur l'assainissement urbain.

N.B : Si l'une des conditions C1, C2, ou C3 mentionnées ci-dessus n'est pas satisfaite par un soumissionnaire, son offre sera considérée comme non éligible et sera donc écartée.

Le retrait du Cahier des Charges se fera sur présentation d'un reçu de virement d'un montant de Trent mille (30 000 DA) au compte N°003-00638-301-141-3000-58 ouvert au nom de l'ONA auprès de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural - Agence Birkhadem.

Le Cahier des Charges pourra être retiré, dès parution du présent appel d'offres auprès du bureau des marchés de l'Office National de l'Assainissement (ONA) sis au :

Carrefour Sidi Arcine - Route de Baraki- Alger.
Bureau des Marchés

Les offres accompagnées des pièces exigées par le Cahier des Charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, offre technique et offre financière qui seront insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, tel que indiqué au niveau de l'article 12 de l'instruction aux soumissionnaires.

Ces trois enveloppes seront mises dans une quatrième enveloppe extérieure qui devra être cachetée, anonyme et comporter obligatoirement la mention suivante :

« A OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS
ET D'EVALUATION DES OFFRES »

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES
N° 02/3/MOD/ONA/2019

ETUDE DE DIAGNOSTIC ET DE REHABILITATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT
DES VILLES DE TEBESSA ET DE BISKRA
LOT 6
TRANCHE II

Le délai accordé aux soumissionnaires pour la préparation des offres est de **Cinquante Jours (50 jours)** à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres sur les presses nationales, le BOMOP ou le portail des marchés publics.

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres **avant 11 heures** au niveau du siège de l'ONA.

Si le jour de dépôt des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des plis se fera le jour ouvrable suivant.

La date de l'ouverture des plis correspond au dernier jour de la durée de la préparation des offres à **13 heures**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à partir de la date de l'ouverture des plis.

Pour plus détails sur le contenu des plis veuillez consulter notre site :

www.ona.dz/www.ona-dz.com.